



# Atton info N° 18



## ça participe



## Atton!



© Cyber@tton 2006



## 2<sup>e</sup> semestre 2006



*ATTON info N°18 - éditorial de la commune d'ATTON*  
*1 rue des Dames - 54 700 ATTON*  
*Tel : 03 83 82 11 72 - Fax : 03 83 81 11 74*  
[mairie.atton@wanadoo.fr](mailto:mairie.atton@wanadoo.fr)  
[www.atton.fr](http://www.atton.fr)

*L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des intervenants  
qui ont permis la réalisation de cet ouvrage  
et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2007.*



**Directeur de la publication : Gérard LIGER**

**Rédaction, relecture, assemblage, photos :**

|                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| <i>Syndie AMBS,</i>     | <i>Bernard IUNG,</i>   |
| <i>Georges BENOIT,</i>  | <i>François IUNG,</i>  |
| <i>Claude ETIENNE,</i>  | <i>Patrick MAHAUT,</i> |
| <i>Hélène GUERZONI,</i> | <i>Pierre MORIN,</i>   |
| <i>Lucette HETZEL,</i>  | <i>Nadine MOTTON.</i>  |

**Impression : Mairie d'ATTON,**  
**Diffusion : la jeunesse attonaise.**

**En couverture : le 2<sup>e</sup> semestre en images**  
*(l'ensemble des photos contenues dans Atton-info sont affichées sur [www.atton.fr](http://www.atton.fr)  
et disponibles en tailles réelles à [Cyber@atton](mailto:Cyber@atton))*

*Ce bulletin d'information n'a pas d'autre ambition que de relater simplement  
une sélection des faits du semestre écoulé. Toutefois, les éventuels  
mécontents (sur la forme ou les sujets abordés ou non abordés) seront les  
bienvenus dans l'équipe pour participer à la conception du prochain numéro.*



### **Le mot du Maire**

Délibérations du Conseil Municipal  
Qualité de l'eau distribuée par le réseau  
Questions d'eau  
Débat d'orientation pour la détermination  
du prix de l'eau en 2007, données de base  
Pont à Mousson et son bassin  
zone économique communautaire  
Familles Rurales Association Atton

**P 3** Cyber@tton, Saison III  
P 4 La Géroto logie  
P 8 Le F.C. ATTON  
P 9 Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images  
P 10 Accueil périscolaire  
Le coin des tout petits  
Infos Mairie  
P 12 Les horaires d'ouverture des déchetteries  
P 14 Calendrier des manifestations

P 23  
P 26  
P 27  
P 29  
P 34  
P 35  
P 36  
P 37  
P 38

## **Le mot du Maire**

*Nous avons longtemps déploré un manque de volonté concernant la préservation du milieu naturel. La loi sur l'eau obligeant le traitement des eaux usées engage les communes à respecter l'environnement.*

*A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, nos eaux usées seront traitées par la station d'épuration de Pont à Mousson. Cela a indéniablement un coût non négligeable : 1,4 million d'euros en investissement d'études et de pose de canalisations et 1 € au m<sup>3</sup> pour le traitement. De manière à ne pas pénaliser trop lourdement la facture d'eau, le Conseil Municipal a décidé de faire supporter sur le budget de la commune 50% du coût du traitement.*

*Le plan local d'urbanisme est mis en pratique depuis juillet de cette année. C'est un travail long, mais qui est indispensable pour une commune qui attire beaucoup de nouveaux investisseurs par sa position géographique, la proximité de l'A 31 avec entrées vers Metz et Nancy dans notre village et la zone industrielle. L'accroissement de la population doit être mesuré, progressif. La municipalité n'a pas vocation à s'immiscer dans les tractations financières entre particuliers et lotisseurs, mais elle doit faire très attention à ce que ces nouvelles constructions engendrant de nouveaux habitants puissent être supportées par la structure administrative du village, notamment l'école et les autres services publics.*

*Sur le plan des manifestations, là encore, les actions ont été aussi réussies que variées, qu'il s'agisse des organisations municipales ou associatives, notamment la première fête de la musique. Cette manifestation sera reconduite en 2007.*

*Fort de ces certitudes locales, de tout cœur, je vous souhaite le meilleur pour les mois à venir marqués par d'importantes élections sur le plan national.*

*Chaleureusement,*

***Le Maire***



|   |            |  |      |
|---|------------|--|------|
| Le mot du Maire   | P 3        | Cyber@tton, Saison III                                     | P 23 |
| <b>Délibérations du Conseil Municipal</b>   | <b>P 4</b> | La Gérontologie  | P 26 |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8        | Le F.C. ATTON  | P 27 |
| Questions d'eau   | P 9        | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29 |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10       | Accueil périscolaire                                       | P 34 |
| Pont à Mousson et son bassin  |            | Le coin des tout petits                                    | P 35 |
| zone économique communautaire   | P 12       | Infos Mairie   | P 36 |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14       | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37 |
|   |            | Calendrier des manifestations                              | P 38 |

## Résumé des principales délibérations du Conseil Municipal

*Séance du 11 septembre 2006*

Lundi soir, les 15 membres du Conseil étaient tous présents et ont eu un programme chargé avec une vingtaine de sujets à l'ordre du jour.

**Etude Avifaune :** dans le cadre des travaux de la commission «Aménagement du Val de Lorraine», une réflexion sur le fond de vallée de la Moselle d'Arnaville à Belleville a été engagée. La commune décide de participer à la réalisation de cette étude.

**Travaux salle polyvalente Emile-Gallé :** les membres du Conseil décident de modifier le sas d'entrée de la salle polyvalente suite à des vols de vêtements commis dans l'entrée actuelle. Le coût estimé est de 4.090 €, en conséquence le Conseil sollicite du département une subvention au titre de la dotation de solidarité.

**Espace public :** suite aux travaux de voirie engagés dans l'espace public situé près de la mairie, les Conseillers acceptent le devis correspondant aux plantations, pour un montant de 927 € HT.

**Eglise :** les membres du Conseil acceptent de procéder en 2007 au ravalement de l'église du village, de prévoir les crédits au BP 2007 et sollicitent des subventions du département et de l'Etat. Le coût des travaux est estimé à 22 000 € HT.

**Demande formulée par des jeunes d'Atton :** le maire fait part de la réunion qu'il a tenue avec des jeunes d'Atton, notamment au sujet d'un complexe multisports qu'ils aimeraient voir créer dans la commune. Ce problème avait déjà été examiné il y a quelques années avec la réalisation d'un terrain de sport adjacent à celui réservé au foot. Une commission formée de Patrick MAHAUT, Martine BENOIT, Lucette HETZEL, Jean-Louis GEOFFROY et Alphonse GIULIO étudiera ce problème et une décision sera prise ultérieurement à ce sujet.

**Convention logement de secours avec la communauté de communes :** le Conseil accepte les termes de la convention et autorise le maire à la signer.

**Convention de développement culturel :** cette convention est un outil au service du projet culturel du Pays du Val de Lorraine. Les Conseillers approuvent cette convention et autorisent le maire à la signer.

**Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :** la commune connaît une forte pression foncière, à laquelle elle souhaite répondre partiellement. Gérard LIGER propose d'ouvrir une zone à l'urbanisation

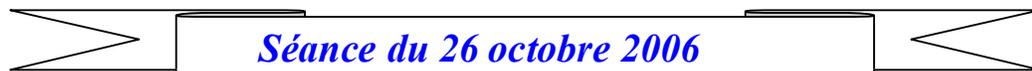
plus rapide sous forme de lotissement. Elle a fait l'objet d'une orientation d'aménagement. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte de confier la modification du PLU à l'ADEVAL.

**Prix de l'eau :** un débat s'est engagé sur le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2007, lorsque les eaux usées seront traitées par la station de Pont à Mousson. Le coût de traitement de la station est de 1,01 € le m<sup>3</sup>. Une prise en compte partielle sur le budget communal des charges dues au traitement de la station d'épuration est à l'étude. Au prochain Conseil la décision finale sera entérinée.

**Enquête publique GSM :** une enquête publique sur l'extension des gravières GSM aura lieu à la mairie d'Atton. Le commissaire enquêteur assurera 4 permanences les samedis 30 septembre et 7, 14 et 21 octobre de 9 h à 12 h.

Un débat s'est engagé au Conseil sur l'opportunité de cette enquête, compte tenu d'une étude hydrologique approfondie, notamment l'extension du périmètre de protection des puits qui englobe l'extension des nouvelles carrières.

**A 32 :** le maire présente l'analyse et la synthèse de l'étude de l'A 32, reçues début septembre en provenance de la Direction Générale de l'Équipement. Elle montre principalement la bande de 1000 m de large à l'intérieur de laquelle devrait s'inscrire la future autoroute. Atton n'étant en aucun cas concerné, aucune remarque n'est formulée.



Jeudi soir, à la mairie, les 15 membres du Conseil municipal, tous présents ont eu six sujets principaux à l'ordre du jour.

**Taxe forfaitaire sur les cessions de terrains :** l'article 26 de la loi du 18 juillet 2006 institue une taxe forfaitaire facultative sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles, du fait de leur classement par le Plan Local d'Urbanisation (P.L.U.). Les membres du Conseil décident de ne pas appliquer cette taxe pour la commune.

**Taxe d'habitation sur les logements vacants :** l'article 47 de la loi du 13 juillet 2006 permet aux communes d'assujettir à la taxe d'habitation certains logements vacants depuis plus de cinq ans. Les conseillers décident de ne pas assujettir à la taxe ces logements.

**Enquête publique nouvelles gravières :** les membres du Conseil prennent acte du dossier d'enquête publique concernant l'exploitation de nouvelles surfaces de gravières. En date du 16 juin 2006, le nouveau P.L.U. est entré en vigueur. Celui-ci ouvrait la possibilité d'une extension limitée de gravières qui correspond à la surface liée à l'enquête publique.

Les membres du Conseil avaient, par ailleurs, connaissance d'une **étude de périmètre de protection de captage des puits** de la commune demandée par le syndicat des eaux. Le résultat final n'était pas connu à la date d'entrée en vigueur du P.L.U.

Un exposé de l'hydrogéologue mandaté pour cette étude semble faire apparaître que le périmètre rapproché engloberait la totalité des surfaces de l'extraction future des carrières. Deux enquêtes publiques seront ouvertes à ce sujet du 23 novembre au 23 décembre 2006 :

**1.** une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de dérivation et d'établissement des périmètres de protection du captage du puits N° 2 d'Atton par le Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E.) d'Atton en communes d'Atton et de Loisy.

**2.** une enquête parcellaire en vue de la détermination des immeubles concernés par les périmètres de protection réglementaire précités sur le territoire des communes d'Atton et de Loisy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vu l'état actuel des trois dossiers d'enquête publique : décide de reporter son avis sur l'enquête en cours concernant l'exploitation de nouvelles gravières, de manière à pouvoir établir une synthèse des trois enquêtes publiques du dernier trimestre 2006.

**Maintenance éclairage public :** les conseillers décident de renouveler la convention avec la société PRUD'HOMME, comprenant la maintenance et l'exploitation de l'éclairage public, la pose et la location des illuminations de fin d'année. Autorisation est donnée au maire pour signer cette convention.

**Prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2007 :** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les eaux usées de la commune seront traitées par la station d'épuration de Pont à Mousson. A cet effet, une convention a été signée entre le syndicat d'assainissement de l'agglomération de P.A.M, le délégataire SAUR France et la commune d'Atton en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004. Le Conseil Municipal décide de faire supporter le coût du traitement à hauteur de 50% dans le budget communal et 50% dans le budget d'assainissement. La taxe prélevée dans le prix de l'eau tiendra compte de cette répartition à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**Assistance technique D.D.E :** le Conseil accepte la convention ATESAT qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et autorise le maire à la signer.

*Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.*



Les 15 membres du Conseil avaient à se prononcer sur deux sujets importants pour la commune et les habitants : la redevance assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 suivant le zonage d'assainissement et un avis sur les trois enquêtes publiques concernant de nouvelles gravières et le périmètre de protection des puits.

**Redevances assainissement 2007 :**

➤ Habitations implantées sur la zone relevant de l'assainissement non collectif : Par délibération du 26 octobre 2006, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention au budget d'assainissement représentant environ 50% du coût de traitement des eaux usées.

Par souci d'équité, le Conseil Municipal décide de rembourser, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, aux propriétaires ou locataires dont les habitations sont classées en non collectif, 50% des factures de vidange de leurs fosses septiques. Ce remboursement sera effectué sur présentation des factures acquittées.

Suivant l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales, la commune d'Atton assurera obligatoirement le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif sur son territoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

En conséquence, le Conseil, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix de la redevance assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 à 1 € le m<sup>3</sup> (sans augmentation par rapport à 2006) :

➤ Entreprises implantées sur la zone industrielle relevant de l'assainissement collectif : la Communauté de Communes n'ayant pas la compétence assainissement, c'est à la commune d'Atton d'assurer le contrôle des systèmes d'assainissement pour les installations nouvelles au niveau de la conception et de

l'implantation de l'ouvrage et pour les installations existantes, en contrôlant le bon entretien et fonctionnement périodique des ouvrages.

En conséquence, le Conseil décide de fixer le prix de la redevance assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 à 1 € le m<sup>3</sup> (sans augmentation par rapport à 2006).

➤ Habitations implantées sur la zone relevant de l'assainissement collectif : si les travaux nécessitent un raccordement sur le réseau collectif, la partie de ces travaux sur le domaine public sera prise en charge par la commune (entreprise accréditée par la commune).

Suite à la délibération du Conseil prise le 26 octobre 2006, pour tous les particuliers bénéficiant du réseau d'assainissement (qu'ils soient raccordés ou non), le Conseil décide de fixer le prix de la redevance assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 à 1,50 € le m<sup>3</sup>.

### **Convention pour le contrôle des dispositifs d'assainissement :**

La commune d'Atton se devant d'assurer le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif, le Conseil accepte la convention avec A.N.C. Environnement et autorise le maire à signer ladite convention.

### **Avis sur les enquêtes publiques :**

➤ Par délibération du 6 juin 2006, le Conseil a approuvé le plan local d'urbanisme qui prévoit une extension limitée des surfaces exploitables de gravières.

Toutefois, au jour de la délibération, le Conseil Municipal n'avait pas de données fiables et légales sur les périmètres de protection des puits de captage d'eau.

Une première enquête publique concernant l'exploitation de nouvelles surfaces des gravières a eu lieu du 25 septembre au 25 octobre 2006. Par délibération du 26 octobre 2006, le Conseil Municipal a reporté son avis suite à l'ouverture de deux enquêtes publiques :

➤ Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de dérivation et d'établissement des périmètres de protection du captage du puits n°2 d'Atton, par le Syndicat Intercommunal des Eaux (S.I.E.) d'Atton en communes d'Atton et de Loisy.

➤ Une enquête publique parcellaire en vue de la détermination des immeubles concernés par les périmètres de protection réglementaires précités sur le territoire des communes d'Atton et de Loisy.

Les deux enquêtes publiques relatives au captage des eaux font apparaître que les futures gravières sont à l'intérieur du périmètre de protection des puits 1 et 2.

L'approvisionnement en eau potable étant une priorité absolue, le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

➤ De donner un avis favorable à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de dérivation et d'établissement des périmètres de protection du captage du puits n°2 d'Atton par le Syndicat Intercommunal des Eaux d'Atton en commune d'Atton et de Loisy ; ainsi qu'à l'enquête parcellaire en vue de la détermination des immeubles concernés par les périmètres de protection réglementaires précités sur le territoire des communes d'Atton et de Loisy.

➤ De donner un avis défavorable à l'enquête publique concernant l'exploitation de nouvelles surfaces de gravières.

### **Modification du P.L.U :**

Par délibération du 11 septembre 2006, le Conseil a décidé de confier une modification du P.L.U. à l'organisme ADEVAL. Les membres du Conseil approuvent le périmètre de la zone concernée par la modification.

*Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.*



|   |            |
|---|------------|
| Le mot du Maire   | P 3        |
| Délibérations du Conseil Municipal  | P 4        |
| <b>Qualité de l'eau distribuée par le réseau</b>                                    | <b>P 8</b> |
| Questions d'eau   | P 9        |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10       |
| Pont à Mousson et son bassin  |            |
| zone économique communautaire   | P 12       |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14       |

|  |      |
|--|------|
| Cyber@tton, Saison III                                     | P 23 |
| La Gérologie   | P 26 |
| Le F.C. ATTON  | P 27 |
| Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29 |
| Accueil périscolaire                                       | P 34 |
| Le coin des tout petits                                    | P 35 |
| Infos Mairie   | P 36 |
| Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37 |
| Calendrier des manifestations                              | P 38 |

## Qualité de l'eau distribuée par le réseau : Syndicat Intercommunal des Eaux d'Atton (S.I.E)



### Synthèse annuelle établie par la DDASS de Meurthe et Moselle Bilan pour l'année 2005

**BACTERIOLOGIE :** Les 11 analyses effectuées pour la recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux ont toutes été conformes aux limites de qualité.

**NITRATES :** Eléments provenant principalement des pratiques culturales des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas dépasser 50 mg/l. La concentration moyenne annuelle a été de 16 mg/l avec un résultat maximum à 19,3 mg/l.

**ATRAZINE ET ATRAZINE DESETHYL :** Eléments provenant de l'infiltration d'herbicides. La norme de qualité est fixée à 0,1 µg/l. L'O.M.S. a fixé une valeur guide pour l'atrazine à 2 microgrammes par litre (µg/l).

Les analyses ont toutes été négatives et n'ont pas permis de détecter la présence de ces deux éléments.

**DURETE ET AGRESSIVITE :** La dureté de l'eau représente le calcium et le magnésium naturellement présents dans les ressources. L'inverse d'une eau dure est une eau douce pouvant parfois être agressive, c'est-à-dire risquant de provoquer la dissolution des métaux constituant les canalisations.

L'eau distribuée est dure. Par ailleurs, elle peut être qualifiée d'eau non agressive. La dureté est de 44,33 degrés français (le degré français correspond à 10 mg de carbonate de calcium par litre d'eau).

**AUTRES PARAMETRES :** Tous les autres paramètres mesurés ont présenté une moyenne conforme à l'exigence de qualité réglementaire à l'exception des paramètres manganèse et chlorures.

Concernant le manganèse, une concentration moyenne de 161,60 µg/l a été relevée. La référence de qualité est fixée à 50 µg/l. Le manganèse n'entraîne pas directement de risque sanitaire mais induit des effets gênants pour l'utilisateur, notamment une coloration de l'eau et des inconvénients d'ordre organoleptique.

Concernant les chlorures, une concentration moyenne de 264,84 mg/l a été relevée. L'exigence de qualité est fixée à 200 mg/l.

**CONCLUSION :** L'eau distribuée en 2005 a été sur le plan microbiologique d'excellente qualité.

Elle est restée conforme, en moyenne annuelle, aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées, à l'exception des paramètres CHLORURES et MANGANESE.

Au vu des teneurs en chlorures, des goûts perceptibles sont susceptibles d'apparaître.

**EAU ET PLOMB :** La limite de qualité pour le paramètre plomb est passée le 25/12/2003 de 50 µg/l à 25 µg/l. Elle sera de 10 µg/l en 2013. Le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France estime que pour respecter cette future limite à 10 µg/l il convient de supprimer les canalisations en plomb afin d'éviter tout contact entre le plomb et l'eau. Dans l'attente de cette suppression, et particulièrement si l'eau est caractérisée comme agressive, il est recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une à deux minutes d'écoulement.



|   |            |  |      |
|---|------------|--|------|
| Le mot du Maire   | P 3        | Cyber@tton, Saison III                                     | P 23 |
| Délibérations du Conseil Municipal  | P 4        | La Gérologie   | P 26 |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8        | Le F.C. ATTON  | P 27 |
| <b>Questions d'eau</b>  | <b>P 9</b> | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29 |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10       | Accueil périscolaire                                       | P 34 |
| Pont à Mousson et son bassin  |            | Le coin des tout petits                                    | P 35 |
| zone économique communautaire   | P 12       | Infos Mairie   | P 36 |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14       | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37 |
|   |            | Calendrier des manifestations                              | P 38 |

## Questions d'eau



### ENVIRONNEMENT :

#### Pourquoi est-il nécessaire d'assainir les eaux usées ?

C'est même vital. L'assainissement des eaux usées participe à la préservation de l'environnement et à la santé de tous.

S'il est possible de se baigner ou de pêcher en France, c'est principalement grâce à l'assainissement qui, en « nettoyant » les eaux usées avant de les rendre à la nature, permet de préserver notre cadre de vie.

Aujourd'hui en France, nous disposons en effet de ressources en eau suffisantes pour satisfaire nos besoins. Mais ces ressources sont menacées

par l'activité humaine, qui génère de plus en plus de rejets polluants.

**Or, produire de l'eau potable à partir de ressources polluées** nécessite de mettre en œuvre des techniques beaucoup plus sophistiquées pour en restaurer la qualité. Les coûts sont également plus élevés. C'est donc pour préserver nos ressources en eau (rivières, lacs, nappes souterraines) qu'il est nécessaire de « nettoyer » nos eaux usées.

### CONSOMMATION :

#### Prix de l'eau : mode d'emploi

Si le prix de l'eau comprend les traitements qui vous permettent de disposer de l'eau potable à domicile, il inclut aussi l'assainissement des eaux usées.

La ressource en eau est gratuite à l'état naturel. Elle vous est pourtant facturée à la sortie du robinet. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas l'eau que vous payez, mais les différents services qui garantissent l'accès à une eau potable d'excellente qualité. C'est pourquoi il est plus juste de parler du prix des services de l'eau.

**Ces services interviennent en amont de votre consommation d'eau.** Il s'agit des traitements et des contrôles qui garantissent la qualité de l'eau, de son point de production à votre domicile.

**En aval, l'assainissement des eaux usées représente aussi une part importante du prix de l'eau.** Il comprend les investissements nécessaires à la construction des réseaux de collecte et des usines de dépollution, ainsi que l'exploitation et l'entretien de ces ouvrages.

**Le prix du service de l'eau se compose également de redevances et de taxes** prélevées pour le compte d'organismes publics. Elles représentent une participation de solidarité de l'ensemble des utilisateurs d'eau pour le maintien et l'amélioration de la distribution et de l'assainissement de l'eau en France.

**La TVA, enfin, au taux de 5,5%** (celui appliqué aux produits alimentaires), constitue le dernier élément de la facture.

#### LA COMPOSITION DU PRIX DE L'EAU (pour 1 m<sup>3</sup>) :

|  |           |            |
|--|-----------|------------|
| (1) Production et distribution d'eau potable :   | 2,015 €,  | soit 50,6% |
| (2) Collecte et dépollution des eaux usées :     | 1,5 €,    | soit 37,7% |
| (3) Taxes et redevances des organismes publics : | 0,4621 €, | soit 11,7% |



|  |             |  |      |
|--|-------------|--|------|
| Le mot du Maire  | P 3         | Cyber@tton, Saison III                                     | P 23 |
| Délibérations du Conseil Municipal   | P 4         | La Géroto logie  | P 26 |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau  | P 8         | Le F.C. ATTON  | P 27 |
| Questions d'eau  | P 9         | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29 |
| <b>Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base</b> | <b>P 10</b> | Accueil périscolaire                                       | P 34 |
| Pont à Mousson et son bassin   |             | Le coin des tout petits                                    | P 35 |
| zone économique communautaire  | P 12        | Infos Mairie   | P 36 |
| Familles Rurales Association Atton   | P 14        | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37 |
|  |             | Calendrier des manifestations                              | P 38 |

## Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007



### DONNEES DE BASE :

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Eau consommée en 2005                                | <b>43 250 m<sup>3</sup></b>   |
| Dont zone relevant de l'assainissement collectif     | <b>~ 40 000 m<sup>3</sup></b> |
| Dont zone relevant de l'assainissement non collectif | <b>~ 3 250 m<sup>3</sup></b>  |
| Foyers factuels                                      | <b>305</b>                    |
| Consommation annuelle moyenne par foyer              | <b>142 m<sup>3</sup></b>      |

|  |                |
|--|----------------|
| Abonnement annuel H.T.<br>(25,95 x 2) + (1,52 x 2) | <b>54,94 €</b> |
|--|----------------|

|                                    |               |
|------------------------------------|---------------|
| Abonnement moyen au m <sup>3</sup> | <b>0,39 €</b> |
|------------------------------------|---------------|

### PRIX DE L'EAU AU 11 SEPTEMBRE 2006 :

|   |                  | T.V.A. 5,5%         |  |
|---|------------------|---------------------|--|
| Abonnement (part distributeur) (1)      | 0,3700 €         | 0,0203 €            |  |
| Abonnement (part syndicale) (1)         | 0,0200 €         | 0,0011 €            |  |
| Consommation (part distributeur) (1)    | 1,0250 €         | 0,0563 €            |  |
| Consommation (part syndicale) (1)       | 0,6000 €         | 0,0330 €            |  |
| Préservation des ressources en eau (3)  | 0,0452 €         | 0,0024 €            |  |
| Assainissement (part communale) (2)     | 1,0000 €         | 0 €                 |  |
| Lutte contre la pollution (3)           | 0,2880 €         | 0,0158 €            |  |
| <b>H.T./m<sup>3</sup></b>               | <b>3,3482 €</b>  | <b>0,1289 € (3)</b> |  |
| <b>TVA 5,50%</b>                        | <b>0,1289 €</b>  |                     |  |
| <b>T.T.C. au m<sup>3</sup> en euro</b>  | <b>3,4771 €</b>  |                     |  |
| <b>T.T.C. au m<sup>3</sup> en Franc</b> | <b>22,808 Fr</b> |                     |  |

### DEPENSES PREVISIONNELLES D'ASSAINISSEMENT POUR 2007 :

|  |                 |
|--|-----------------|
| Intérêts de l'emprunt de 400 000 €         | 15 500 €        |
| Remboursement du capital                   | 7 700 €         |
| Facturation du Cycle d'Eau (40 000 X 1,01) | 40 400 €        |
| Maintenance des réseaux (estimation)       | 12 000 €        |
| Divers                                     | 4 400 €         |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>80 000 €</b> |

Soit par m<sup>3</sup> d'eau consommée :  $\frac{80\,000\text{ €}}{40\,000} = 2\text{ €}$ .

Le coût de l'assainissement au m<sup>3</sup> d'eau consommée passe donc de 1 à 2 €  
(augmentation de 1 €).

- **Nouveau coût du m<sup>3</sup> consommé en 2007 :**

Prix 2006 : 3,48 €

Augmentation prévisionnelle : 1 €

Prix prévisionnel : ≈ 4,48 €

- **Délibération du Conseil Municipal du 26 octobre 2006 (voir page 5) :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les eaux usées de la commune seront traitées par la station d'épuration de Pont à Mousson. A cet effet, une convention a été signée entre le syndicat d'assainissement de l'agglomération de Pont à Mousson, le délégataire SAUR France et la commune d'Atton en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- Décide de verser une subvention au budget assainissement.
- Cette subvention sera, pour 2007, de 20 000 €, soit environ 50% de la facturation prévisionnelle 2007 du cycle d'eau de Pont à Mousson.
- Prévoit les crédits au BP 2007.

La taxe prélevée dans le prix de l'eau tiendra compte de cette répartition à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

- **Prix de l'eau prévisionnel 2007 :**

Prix 2006 : 3,48 €

Augmentation prévisionnelle : 0,50 € (50%)

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Prix prévisionnel :</b>                | <b>3,98 €</b>  |
| <b>T.T.C. au m<sup>3</sup> en Franc :</b> | <b>26,11 F</b> |



**Travaux de la 3<sup>e</sup> tranche d'assainissement (09/2006)**



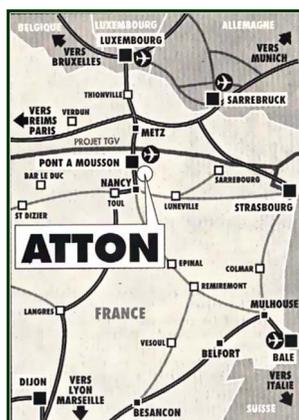
Le mot du Maire  
 Délibérations du Conseil Municipal  
 Qualité de l'eau distribuée par le réseau  
 Questions d'eau  
 Débat d'orientation pour la détermination  
 du prix de l'eau en 2007, données de base  
**Pont à Mousson et son bassin  
 zone économique communautaire**  
 Familles Rurales Association Atton

P 3 Cyber@tton, Saison III  
 P 4 La Gérontologie  
 P 8 Le F.C. ATTON  
 P 9 Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images  
 Accueil périscolaire  
 P 10 Le coin des tout petits  
 Infos Mairie  
 P 12 Les horaires d'ouverture des déchetteries  
 P 14 Calendrier des manifestations

P 23  
 P 26  
 P 27  
 P 29  
 P 34  
 P 35  
 P 36  
 P 37  
 P 38

## Pont à Mousson et son bassin zone économique communautaire

### POLE INDUSTRIEL D'ATTON



1998



| <u>DONNEES TECHNIQUES</u>  | <u>LIAISONS</u>   | <u>VIABILITE ET RESEAUX</u>  |
|--|---|--|
| <p><b>Situation :</b> à 30 Km de Nancy et de Metz, à une dizaine de kilomètres de l'Aéroport Régional « Metz-Nancy-Lorraine ».</p> <p><b>Superficie :</b><br/>           Superficie totale : 55 ha<br/>           Superficie cessible : 50 ha.</p> <p><b>Relief :</b> topographie douce vers le Sud-Ouest – 2% de pente.</p> <p><b>Environnement :</b> fond de site boisé – paysage remarquable.</p> <p><b>Consistance du sol :</b> sol argileux, résistant, recouvert par un placage d'alluvion d'épaisseur variable - aucune contrainte technique.</p> | <p><b>Routières :</b> la zone est traversée par la CD 120 de Pont à Mousson à Nomeny et reliée à l'autoroute A31 (Luxembourg-Metz-Nancy-Lyon) par un échangeur à 400 m.</p> <p><b>Distances (Km) :</b><br/>           Luxembourg : 90      Paris : 340<br/>           Sarrebrück : 100      Strasbourg : 190<br/>           Francfort : 290      Bruxelles : 320<br/>           Karlsruhe : 250      Lyon : 420</p> <p><b>Ferroviaires :</b> gare de Pont à Mousson (5 Km) pour le trafic voyageurs et marchandises grandes lignes – liaisons horaires avec Nancy et Metz en 15 minutes. Le TGV Est s'arrêtera à 9 Km au Nord de la zone industrielle d'Atton.</p> <p><b>Aériennes :</b> Aéroport Régional de « Metz-Nancy-Lorraine » : liaisons directes avec les principales villes françaises et les aéroports internationaux de Luxembourg, Sarrebrück, Strasbourg et Paris.<br/>           Aéroport d'affaires de Nancy-Essey.</p> <p><b>Fluviales :</b> accès à la Moselle canalisée (grand gabarit) à partir du port de Nancy-Frouard (à 20 km).</p> | <p><b>Voirie :</b> accès aux deux parties de la zone industrielle par le carrefour sur la CD 120.</p> <p><b>Voie ferrée :</b> zone non reliée au réseau SNCF.</p> <p><b>Alimentation en gaz :</b> raccordement au réseau de gaz naturel possible.</p> <p><b>Alimentation en électricité :</b><br/>           Deux lignes aériennes permettent une double alimentation de la zone. Distribution intérieure prévue par un réseau de câbles de 20 KV dans le sous-sol.</p> <p><b>Alimentation en eau :</b> offre normale : 400m<sup>3</sup>/jour. Réseau de canalisation de ø 150 mm.</p> <p><b>Assainissement :</b> de type unitaire. Les rejets industriels et les eaux usées devront être traités par les entreprises avant évacuation.</p> <p><b>Télécommunications :</b> réseau de télécommunication installé.</p> |

**De belles perspectives pour 2007 :**

*Dans les domaines :*

- de la restauration,
- de l'hôtellerie,
- du négoce,
- de la logistique,
- de la production de produits de bâtiments,
- de l'artisanat.

*A terme pour l'ensemble de la zone :*

- environ 1 200 emplois,
- une vingtaine d'entreprises diversifiées : de la petite à quelques emplois, à la grosse à plus de 400 personnes.

**Une réussite pour l'ensemble du bassin de vie de Pont à Mousson.**





|   |             |  |      |
|---|-------------|--|------|
| Le mot du Maire   | P 3         | Cyber@tton, Saison III                                     | P 23 |
| Délibérations du Conseil Municipal  | P 4         | La Gérontologie  | P 26 |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8         | Le F.C. ATTON  | P 27 |
| Questions d'eau   | P 9         | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29 |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10        | Accueil périscolaire                                       | P 34 |
| Pont à Mousson et son bassin  |             | Le coin des tout petits                                    | P 35 |
| zone économique communautaire   | P 12        | Infos Mairie   | P 36 |
| <b>Familles Rurales Association Atton</b>   | <b>P 14</b> | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37 |
|   |             | Calendrier des manifestations                              | P 38 |

## Familles Rurales Association d'ATTON



### UNE ASSOCIATION LOCALE EN BONNE SANTE DANS LE DEPARTEMENT

**A**près avoir comptabilisé 101 cartes familiales « Atton » et 4 cartes « Extérieur » en 2005, c'était alors le record, l'année 2006 voit le nouveau record d'adhésions porté à 117 cartes « Atton » et 9 cartes « Extérieur ». Un signe évident de bonne santé, de vitalité et d'intérêt pour les activités qu'on y pratique. 30% des cartes « Atton » sont souscrites par des familles résidant hors d'Atton pour permettre à leurs membres d'y venir pratiquer surtout l'entretien physique aux séances de Maintien en Forme et l'activité cérébrale à Cyber@tton, le club informatique. Nombre d'enfants viennent aussi à Atton s'inscrire aux différents centres de loisirs et découvrir l'ambiance éducative et ludique des mercredis *récréatifs*. Ils constituent l'effectif cartes « Extérieur » contacté par le P.E.L. (Projet Educatif Local Valmon-Atton-Froidmont) et le R.P.I. du VAL (Regroupement Périscolaire Intercommunal Valmon-Atton-Loisy).

Cette marche en avant positionne Atton au 8<sup>ème</sup> rang des associations Familles Rurales de Meurthe-et-Moselle en compagnie de Mont sur Meurthe et du groupement de communes de la Côte-en-Haye (Avrainville, Domevre en Haye, Manoncourt, Minorville, Tremblecourt).

#### LE CLASSEMENT OFFICIEUX S'ETABLISANT AINSI :

1. Seichamps (5 475 habitants) : 804 cartes
2. Pulnoy (4 751 habitants) : 335 cartes
3. Ludres (6 821 habitants) : 335 cartes
4. Bainville sur Madon (1170 habitants) : 184 cartes
8. Atton (700 habitants) 117 + 9 = 126 cartes

Cette performance honore et récompense l'interaction bénéfique : structure associative, municipalité, population de notre village et ses environs, d'autant plus que l'association d'Atton n'intervient essentiellement que dans l'organisation et l'aménagement de loisirs dans la commune. Le volet social, en direction de la famille, est assumé par la municipalité d'Atton et son C.C.A.S.

#### FAIRE PLUS ET MIEUX, C'EST LOIN D'ETRE IMPOSSIBLE !

Il existe encore des possibilités de progresser avec, en premier lieu, l'adhésion des nouveaux résidents attonais et aussi l'étude et l'intégration de nouvelles activités ménagères, culturelles, sportives, ludiques...

- Vous avez des idées d'activités que l'AFR Atton pourrait mettre en place et seriez prêt à y participer.
- Vous avez du temps libre à certaines heures, certains jours, à certaines périodes pour participer à la vie de l'AFR Atton.
- Vous pensez adhérer ...mais...

***VEenez, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, DE VOS IDEES, POUR ETRE ENCORE PLUS AU SERVICE DES ATTONAIS, POUR CONSTRUIRE UNE ASSOCIATION FAMILLES RURALES LOCALE PLUS FORTE ET PLUS DISPONIBLE !***

- Vous avez plusieurs possibilités pour cela :

**1. REJOINDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** en compagnie des membres élus le 27 novembre 2006 :



**Georges BENOIT**, président, 19 rue de Nomeny, **Patrick PAWLAK**, vice-président, 11 rue de Morville, **Nadine MOTTON**, secrétaire, 79 rue de Nomeny, **Christine CIUFFREDA**, secrétaire adjointe, 58 rue de Nomeny, **Michelle FAUCHER**, trésorière, 16 rue de Loisy, **Edith MARCHAL**, trésorière adjointe, 9 rue George Chepfer, **Jérôme BARBELIN**, 12 rue George Chepfer, **Damien CIUFFREDA**, **Michel GELLENONCOURT**, 11 rue George Chepfer, **Olivier GUEDRA**, 10 rue George Chepfer, **Denis JACQUEMIN**, 6 rue de Nomeny, **Jean-Christophe LANNO**, 2 rue des Dames, **Chantal LEJEAU**, 16 rue des Dames, **Pierrette MORIN**, 5 rue Saint Germain, **Myriam PETITJEAN**, 4 rue de Mousson.

Ils ont accepté leur mission de suivre le fonctionnement de l'association, gérer l'association et toutes ses activités, appliquer les orientations prises lors de l'assemblée générale et pour cela se réunissent entre 5 et 8 fois par an.

**2. RENCONTRER LES ANIMATEURS ET LES PARTICIPANTS** aux lieux et horaires d'activités.

**BILAN AU COURS DE L'EXERCICE 2005-2006  
(de septembre 2005 à fin juin 2006)**

**GYM - MAINTIEN EN FORME :**

72 séances proposées, 27 personnes inscrites à l'année, moyenne de fréquentation : 15 par séance. Ces séances sont mixtes. Et croyez-le « le sport en compagnie des femmes c'est super motivant ! ».



**TENNIS DE TABLE ADOS ADULTES :**

5 inscrits au début, rejoints en janvier par 2 adolescentes, ont permis de terminer la saison à 10 avec une participation moyenne de 8 par mercredi. Raquette en main, la rivalité féminine/masculine ce n'est pas mal non plus pour la motivation.

### TENNIS DE TABLE ENFANTS :

D'abord inscrits à 13, pour des séances de 2 heures, les jeunes ont terminé la saison à 10 avec une participation de 8 par mercredi.



### CLUB « LA JOIE DE VIVRE » :

18 inscriptions individuelles dont 3 couples. Malgré quelques problèmes dus à l'âge, la moyenne de fréquentation s'est établie à 14 présences par jeudi après-midi. Au printemps, le « club » était en fête pour les 90 ans de Madame Lucienne BELLO. L'automne, hélas, devait sceller la séparation définitive avec le décès de ce personnage qui comptait beaucoup d'amis par delà le club, l'association, dans tout le village.

← Le 14 septembre :  
«La joie de Vivre» rouvre ses portes.

### ECOLE DE MUSIQUE, CHANT ET THEATRE :

Un partenariat intéressant entre l'AFR Atton et les Communautés de Communes du Grand Valmon et du pays de Pont à Mousson a permis d'intégrer des adhérents de l'association à l'école du Carrefour des Jeunes du Grand Valmon. Avec la participation financière de la Communauté de Communes du pays de Pont à Mousson. Ils ont été 14 (enfants et adultes) à suivre les cours des ateliers piano, guitare, batterie, théâtre et chant. Leur professeur se déplaçant à Atton pour y dispenser ses cours, les 7 guitaristes ont « travaillé » à domicile le mardi soir et mercredi matin, Salle Gaston Bart.

### CYBER@TTON :

Ouvert à ses adhérents tous les jours de la semaine, Cyber@tton s'est distingué à l'attention générale par l'impressionnant effectif d'animateurs bénévoles qui se sont relayés pour y dispenser leur savoir à un non moins impressionnant effectif d'élèves assidus, studieux et passionnés.



Les 17 membres (élus le 28 novembre 2005) ont été conviés à 7 réunions pour projeter, étudier, mettre en place, commenter, analyser des activités culturelles, festives, attractives et, si possible novatrices intéressant le plus grand nombre d'Attonais dans toutes les tranches d'âges, sans négliger l'apport éventuel d'une « clientèle extérieure ».

**C'est ainsi qu'ont pu être mis en place :**

- Samedi 18 février 2006 : **LE REPAS DANSANT DE LA SAINT VALENTIN** : La soirée a réuni 115 convives.
- Du 20 au 24 février : **CENTRE DE LOISIRS D'HIVER** : Enfin les mini-centres de loisirs d'une semaine ont vu le jour à Atton. Et même si le résultat reste « en dedans » il fallait le faire pour créer une dynamique. 11 enfants dont 7 moins de 6 ans à la journée ont découvert un bon temps de vacances à Atton.
- Samedi 18 mars : **SOIREE THEATRE** : Avec le retour du THEATRE AMATEUR DELMOIS pour jouer « LE CLAN DES VEUVES ». Les 130 présents ont salué par un tonnerre d'applaudissements un excellent spectacle de théâtre de boulevard dont le « T.A.D. » de Monique GUDIN est coutumier.
- Du 24 au 28 avril : **CENTRE DE LOISIRS DE PRINTEMPS** : Grâce au bénévolat de Stéphanie BELLO qui a sacrifié quelques jours de vacances pour palier l'arrêt maladie de Syndie AMBS, le centre a pu se dérouler dans de bonnes conditions. L'effet P.E.L., piloté par Aïcha BEN YOUSSEF, a permis d'organiser une mémorable sortie à la journée à TIPI PARK en Forêt de Haye pour une découverte de l'accro branches. Les 12 enfants de 4 ans à 9 ans, dont 4 extérieurs à Atton, présents chaque jour ont participé aux repas de midi.
- Vendredi 05 mai en soirée : **CONCERT ROCK** : Salle Emile Gallé. L'accès était gratuit et pourtant les 4 jeunes du « Groupe Foney » malgré leur talent et leur dynamisme se sont produits devant un auditoire bien trop restreint.
- Mercredi 21 juin : **FETE DE LA MUSIQUE ET REPAS DE VILLAGE** : La municipalité, le comité des fêtes, les bénévoles de l'AFR et « sans étiquette » du village ont su créer l'événement. Ce fut sans précédent, il ne faudrait surtout pas que ce soit sans lendemain. Quand la fête descend dans la rue et que chacun veut bien s'investir sans complexe... Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle est venu, a vu, a apprécié et pris part aux agapes. Il a des souvenirs à Atton, de bons souvenirs.
- Du mercredi 05 au vendredi 28 juillet : **LE CENTRE DE LOISIRS D'ETE** : 17 jours pleins de centre de loisirs, complétés de 2 fois 5 jours de mini-camp à Soléole ont favorisé l'accueil de 58 enfants de 3 ans et demi à 13 ans encadrés par 7 animateurs dont Syndie AMBS à la direction assistée de Dorothee SCHIRER. Une équipe de base parfaitement rodée qui a bien intégré les 3 stagiaires BAFA dont 2 assistées par l'AFR Atton.



Pratiquement tous les enfants ont pris les repas de midi au centre à la satisfaction des organisateurs et des animateurs qui ont enfin pu construire des journées complètes organisées. 4 sorties piscine, 3 sorties à la journée. La canicule a été bien maîtrisée par tous les intervenants. 29 enfants sont venus de l'extérieur du village dont 18 par l'intermédiaire du P.E.L.

**Bravo et merci à tous, animateurs, enfants et parents.**

➤ Le week-end du 27 août : **FETE PATRONALE ET 11<sup>e</sup> BROCANTE** : Le stand buvette restauration sonorisé par l'AFR a participé à l'animation de la fête, de la brocante et de la tombola. 34 exposants dont 24 d'Atton ont proposé le déballage de leur vide-grenier sur 235 mètres linéaires. De l'avis des exposants, cette brocante est à classer dans une « petite » moyenne pas appréciée à sa juste valeur par des acheteurs badauds pas très motivés. Une météo pas clémente, dès midi, a rompu le charme et gâché le casse-croûte de midi, pourtant abrité sous le chapiteau municipal. Un succès mitigé pour l'AFR.

## **ET DEPUIS SEPTEMBRE UNE ANNEE NOUVELLE EST COMMENCEE POUR FAMILLES RURALES ASSOCIATION D'ATTON.**

### **ON Y FAIT QUOI ? COMBIEN CA COÛTE ?**



D'abord il faut acquérir le *pass* familial. COUT\* DE LA CARTE 2007 ATTON = 18 € (15 € pour les personnes âgées seules). C'est l'obligation de base qui ouvre l'accès à chaque membre de la famille, résidant sous le même toit, aux différentes activités tarifées, organisées sous couvert de l'Association Familles Rurales d'Atton.

\* assorti d'un avoir fiscal de 66% du montant de la cotisation.

N.B. les cartes « Familles Rurales » 2007 souscrites auprès d'autres associations donnent droit d'accès à leurs titulaires aux activités organisées sous couvert de l'AFR Atton mais pas nécessairement à la même tarification spécifique.

**GYM MAINTIEN EN FORME** : Salle Emile Gallé,

- Lundi 20h30 à 22h00 : step, hi lo, latino, cardio,
- Jeudi 20h30 à 22h00 : cardio, renforcement musculaire, étirements,

**Animatrice : Emeline GEOFFROY,**

Coût additionnel : 90 € à l'année, 30 € par trimestre,

30 personnes ont pris contact, 23 assistent assez régulièrement à l'une ou l'autre des 2 séances, ou aux 2 séances hebdomadaires,

A l'inscription, obligation de présenter un certificat médical d'aptitude,

On peut encore s'inscrire à partir de janvier 2007, pour les 2 trimestres à venir.

**TENNIS DE TABLE** : Ados Adultes Salle Emile Gallé,

- Mardi 20h30 à 22h30 : entraînement, activité de loisir, en simple, en double,

**Animateur : Georges BENOIT,**

5 tables, raquettes et balles à disposition,

Coût additionnel : 2 € par mois,

8 inscrits (dont 3 féminines) très assidus,

On peut encore s'inscrire (5 tables = 20 joueurs en doubles),

Tenue sportive conseillée.

**TENNIS DE TABLE** : Enfants 8/14 ans Salle Emile Gallé,

- Mercredi 17h00 à 18h30 : entraînement dirigé et activité de loisir, en simple, en double,

**Animateur : Georges BENOIT,**

5 tables, raquettes et balles à disposition,

Coût additionnel : 1 € par mois,

12 inscrits (dont 4 filles). 8 fréquentations assidues,  
Tenue sportive conseillée. Attitude correcte exigée.

**COURS DE GUITARE :** Enfants, ados, adultes. Salle Gaston Bart,  
Mardi de 18h00 à 21h30, cours individuels à la demi-heure,

**Professeur : Alain GREINER,**

Coût additionnel : la carte MJC variable de 10 à 20 € selon catégorie, + 3 trimestres à 24 €, soit 72 €,  
6 à 7 élèves suivent ces cours soit individuellement, soit regroupés par 2 de même niveau,  
Possibilité d'inscription : contacter Alain GREINER sur place le mardi.

**CLUB LA JOIE DE VIVRE :** Jeudis de 14h00 à 18h00, Salle Gaston Bart

**CYBER@TTON :** POUR L'INFORMATIQUE DANS TOUTES (ou presque) SES APPLICATIONS le club Cyber@tton est ouvert essentiellement tous les soirs à partir de 20h30 du lundi au samedi et aussi les mercredis après-midi à partir de 14h30.

**LES MERCREDIS RECREMATIFS :** Enfants de 4 à 11 ans. Salle Polyvalente d'Atton et annexes de l'école,

**Animatrices : Syndie AMBS et Dorothee SCHIRER,**

Coût : Journée avec repas et goûter : 17,50 €,

Journée sans repas avec goûter : 13 €,

Après-midi avec goûter : 7 €,

Accueil matinal entre 8h15 et 8h45 : 1 €/jour,

Déduction CAF\* directe sur le tarif : 3,25 € à la journée, 1,50 € à la ½ journée,

(\* sur communication de votre numéro d'alocataire)

Horaires de fonctionnement :

Matin : de 9h00 à 12h00,

Midi : de 12h00 à 14h00 (repas et temps calme),

Après-midi : de 14h00 à 17h00 (avec goûter vers 16h00),

Organisateurs et animatrices souhaitent travailler dans la continuité sur des projets construits de travaux manuels et thématiques saisonnières ou festives. Cela requiert une présence des plus assidues à ces activités hebdomadaires. Avec les 2 animatrices présentes, l'effectif enfants peut être de 16 à 20 par journée. Le maximum enregistré à ce jour est de 12, la moyenne est de 8 sur 6 journées. L'AFR Atton consent de gros efforts pour pérenniser cette activité et rendre service.



**LES CENTRES DE LOISIRS « PETITES VACANCES » :** Enfants de 4 à 11 ans. Salle polyvalente d'Atton et annexes de l'école.

**Animatrices : Syndie AMBS et Dorothee SCHIRER** avec possibilité d'intervenants complémentaires.

Coût : Journée avec repas et goûter : 17 €,

Journée sans repas avec goûter : 12 €,

Déduction CAF\* directe sur le tarif : 3,25 € / jour pour « prestation de service »,

+ le cas échéant : 3,25 € / jour pour « aide aux temps libres »,

(\* sur communication de votre numéro d'alocataire et notification d'aide aux temps libres personnalisée)

Horaires de fonctionnement : Matin : 9h00 (accueil à partir de 8h30),

De 12h00 à 14h00 (repas et temps calme),

Après-midi : de 14h00 à 17h00 (avec goûter vers 16h00).

Le premier de ces centres, pour cette année, s'est déroulé sur 7 jours aux vacances de Toussaint. 12 enfants y ont été inscrits sur des séquences de 3 jours + 2 jours + 2 jours, imposées par le calendrier. La moyenne présence a été de 8 par jour, pour une possibilité d'accueil de 16 à 20 enfants. Quant à la moyenne repas, elle n'a été que de 4 par jour, ce qui représente une gestion financière des plus compliquées. Initiée par le P.E.L, une animation « Mosaïque », créée et pilotée par Maël LOQUAIS, a été programmée sur 6 jours pour le plus grand intérêt des enfants. Le séjour s'est achevé par une sortie cinéma à Pont à Mousson en partie financée par une participation individuelle de 2,50 €.

Dates des prochains **CENTRES DE LOISIRS « AFR ATTON » :**

- Du 12 au 16 février : 5 jours, centre de loisirs « Hiver »
- Du 02 au 06 avril : 5 jours, centre de loisirs « Printemps »
- Du 04 au 27 juillet : 18 jours, centre de loisirs « Été » : ce dernier centre est toujours encadré par la direction de base à laquelle est adjointe une équipe d'animateurs BAFA dont la formation est en partie financée par l'AFR Atton qui, en outre, leur procure l'emploi saisonnier en priorité.

**LE CORTEGE D'HALLOWEEN :** du samedi 28 octobre a été moins étoffé que les années précédentes. Le village, pourtant agrandi, semblait un peu déserté. Il faisait beau (tant mieux), peut être trop beau pour une journée de vacances propice à l'évasion.



Bien que « piratée » par des gourmands qui avaient, sans scrupules, anticipé d'une bonne heure et demi la collecte des sucreries (au grand dam du brave Monsieur BUZZI), la tournée du cortège a permis aux enfants de récolter une copieuse moisson de toutes sortes de bonbons.

Le service d'ordre, sans grand problème, a assuré la sécurité tout au long du parcours, aidé en cela par la courtoisie des automobilistes, motards et cyclos qui ont gentiment su lever le pied et supporté les ralentissements avec le sourire.

Le final, comme d'habitude, s'est déroulé dans la salle Emile Gallé où enfants, parents, amis et service d'ordre ont savouré d'abord la bonne soupe au potiron, puis pâtisseries, café ou rafraîchissements préparés et servis par les bénévoles de l'association. Alors que sur la scène, Jérôme a assuré l'ambiance musicale, libérant les décibels au bénéfice de salsas endiablées.

**L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFR ATTON :** a eu lieu le lundi 27 novembre regroupant une toujours trop faible représentation d'adhérents (moins de 25 personnes au total). C'est dommage car L'ASSEMBLEE GENERALE d'une association se veut être le moment privilégié annuel de la rencontre de tous les adhérents pour évaluer, décider, contribuer à l'évolution et donner leur avis sur les orientations de l'association. Pas de problème, le bilan financier est sain, alors... on repart encore pour un tour ?



Le Téléthon des 08, 09 et 10 décembre a été l'occasion de rassembler la grande majorité des Attonais (de l'A.F.R... !)

Familles Rurales Association d'Atton a proposé du vendredi soir au dimanche soir... presque sans interruptions :



Jeux en réseau et parties de billard à CYBER@TTON...



... Démonstrations de maintien en forme...



... Buvette et pâtisseries maison...





...Le tour du triangle des rues de Nomeny, de Loisy et des Dames...



... Par tous les moyens, non motorisés...



...Petite sortie d'oxygénation du dimanche matin...



... Et marathon de tennis de table. Le tout pour récolter **1080 €**

**JOYEUSES FETES ET BONNE ANNEE A VOUS**





|   |      |
|---|------|
| Le mot du Maire   | P 3  |
| Délibérations du Conseil Municipal  | P 4  |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8  |
| Questions d'eau   | P 9  |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10 |
| Pont à Mousson et son bassin  |      |
| zone économique communautaire   | P 12 |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14 |

### Cyber@tton, Saison III

|  |      |
|--|------|
| La Gérontologie  | P 23 |
| Le F.C. ATTON  | P 26 |
| Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 27 |
| Accueil périscolaire                                       | P 29 |
| Le coin des tout petits                                    | P 34 |
| Infos Mairie   | P 35 |
| Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 36 |
| Calendrier des manifestations                              | P 37 |
|  | P 38 |

## Cyber@tton, Saison III



La 3<sup>e</sup> saison débute pour le club informatique de Familles Rurales d'Atton. L'équipe des bénévoles s'est renouvelée. Les uns s'en vont, les autres apportent encore de nouvelles cordes à l'arc de Cyber@tton. Présentation de la bande :



**De gauche à droite :** (au second plan) Jérôme BARBELIN, Frantz MARCHAL, François IUNG, Olivier COLOMBO, Patrick PAWLAK, Damien CIUFFREDA, et devant Mehdi URBAIN (*représentant des jeunes d'Atton*), au premier plan : Lucie LASSALLE et Edith MARCHAL, ainsi que (en image superposée) Jean Christophe LANNO, Gilbert WENZEL et Geoffrey CASPAR.

**Les nouveaux arrivants :** tout d'abord **Gilbert**, qui est le premier à avoir répondu à notre appel désespéré : trouver un animateur qui pourrait proposer un créneau horaire, dans la journée, quelqu'un de dispo. A peine l'heure de sa retraite arrivée, Gilbert a proposé de l'initiation à l'informatique (pour adultes) le lundi après-midi et ça marche tellement bien qu'il affiche complet. Il faudra attendre la saison prochaine. Mais des créneaux dans la journée il en reste, ce sont des bénévoles que l'on recherche, toujours et encore.

**Lucie & Olivier**, font le trajet depuis Nancy. Nous avons fait connaissance déjà l'année dernière. Ils avaient remporté la seconde place du concours de Tunning PC, (les 27 & 28 août 2005), ils avaient exposé deux PC transformés en... voiture (prises USB dans les phares, pare-chocs en graveur DVD...), donc, on parlait le même jargon. Cette année ils ont exposé un PC (de 37 kilos) refroidi par un compresseur de congélateur... rien que ça !



**Olivier** vient donner un coup de main à **Patrick** le mardi soir (Tunning PC et matériel), tandis que **Lucie** épaulée par **Alison**, la fille de Patrick, jouent au traitement de texte et tableur avec une foule assoiffée de questions (plus d'une vingtaine, le mardi soir).



**Les adhérents :** comme les animateurs vont et viennent. Encore plus nombreux à la même époque que l'année dernière, beaucoup plus d'adultes au détriment des jeunes et presque autant, maintenant d'extérieurs que d'Attonais.

**Les activités depuis le dernier bulletin :** cet été Cyber@tton n'a pas fait tellement de pose. Le matériel a bien souffert. Il a fallu reformater l'ensemble et préparer la brocante. Ce qui ne nous a pas empêché de *barbecueter* de temps à autre.



**Fin août, la traditionnelle brocante :** L'informatique d'occas. ne fait que trop peu recette, comparé à tout le temps passé à démonter, tester, conditionner ou remonter le matériel récupéré, mais cette année 5 PC en batterie connectés sur le même jeu ont attiré autant de petits que de grands.



Cette année, également, Gaël de l'équipe d'**FR-LORR**, a ravi les amateurs d'aéronautique, toute la journée, par ses démos de simulation de vol, sur grand écran.



**Réunion d'information de la saison 2006/2007, le lundi 11 septembre :** devant une trentaine de curieux et d'anciens adhérents, la nouvelle équipe a été présentée, avec ses activités et en nouveauté découverte de la vidéo numérique. Le règlement remis à jour a été commenté, ainsi que le bilan financier. Légèrement dans le rouge (- 0.32 €), puisque Cyber@tton a investi dans 2 PC dont un neuf et un vidéo projecteur... du luxe? Ce projecteur tourne, au moins, 5 séances par semaine, il est reconnu que démontrer sur grand écran est beaucoup plus commode et il sert aux jeux. Le gros achat pour 2007, sera un PC tournant sous LINUX (interface totalement libre de droit... gratis!).



**M.A.O... vous dites ?! Une nouvelle utilisation de l'informatique, qui devrait ravir les musiciens...**



Le 13 octobre, une démonstration de **Musique Assistée par Ordinateur** a été présentée par Jérôme BOURDELLON, professeur d'Informatique Musicale et Olivier UNTEREINER, Directeur du Conservatoire Communautaire de Musique de Blénod les Pont à Mousson.



### **Le Beaujolais nouveau est passé par Cyber@tton :**

C'était le 21 novembre. Toutes les occasions sont bonnes pour que les membres du club informatique de Familles Rurales d'Atton se retrouvent autour d'une table. Mais aussi et surtout pour parler informatique (j'ai mon PC qui me fait ça... ou : comment on fait?... pourquoi y fait ça?... mais ici ça marche, mais pas chez moi...



### **Astuce informatique du semestre :**

décernée à celles et à ceux qui ne trouvent, encore, aucune utilité à l'ordinateur. Celui-ci permet de se servir un verre de beaujolais nouveau, sans risque de le renverser (enfin presque), sans lâcher sa souris. Ce système fonctionne également avec toutes autres boissons fermentées ou non, froides ou chaudes. Il est à rappeler, qu'il vaut mieux vider son verre avant de refermer de lecteur de DVD. Pour plus d'informations, prière de s'inscrire à Cyber@tton : ([www.cyberatton.net](http://www.cyberatton.net) ou [www.atton.fr](http://www.atton.fr)).



### **Participation au Téléthon 2006 (8, 9 et 10 décembre) :**



Jeux en réseau et billard, pendant plus de 10 heures, ont rapporté : 136 €... C'est toujours ça !

**Les jeunes :** pas facile de trouver à les contenter, d'autant qu'au départ, les bénévoles proposaient de leur temps pour faire de l'informatique... Les jeunes, encadrés par Geoffrey se lancent dans la découverte de la vidéo (prises de vues et montage sur logiciel). Ils se sont lancés dans un clip qui va présenter les multiples activités de Familles Rurales d'Atton. Ils se débrouillent, pour l'instant, avec une caméra analogique, qui leur a été prêtée et montent le clip sur une des machines du club.

S'ils parviennent à réaliser un montage intéressant, un *deal* a été passé avec eux. Cyber@tton, en partenariat avec la mairie, investira dans un PC qui leur sera dédié, ainsi qu'un caméscope numérique.

### **La balle est dans votre camp, les jeunes !**



Les bénévoles seraient ravis d'accueillir, comme ils l'ont fait pour Gilbert, des personnes disponibles, pour ouvrir Cyber@tton, pendant la journée ; pour pouvoir étaler les séances qui actuellement arrivent à saturation. Saturation, pas seulement en nombre mais aussi, un peu par indiscipline de certains adhérents (tous âges confondus). Quand les questions fusent, toutes en même temps, cela devient rapidement le brouhaha, dans ce beau local, dont les menus problèmes techniques sont résolus, ou presque (ça fait comme ça, quand c'est neuf !).

Les animateurs sont, on peut le dire, *rodés*... on peut le dire !





Le mot du Maire  
Délibérations du Conseil Municipal  
Qualité de l'eau distribuée par le réseau  
Questions d'eau  
Débat d'orientation pour la détermination  
du prix de l'eau en 2007, données de base  
Pont à Mousson et son bassin  
zone économique communautaire  
Familles Rurales Association Atton

P 3 Cyber@tton, Saison III  
P 4 **La Gérontologie**  
P 8 Le F.C. ATTON  
P 9 Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images  
P 10 Accueil périscolaire  
Le coin des tout petits  
Infos Mairie  
P 12 Les horaires d'ouverture des déchetteries  
P 14 Calendrier des manifestations

P 23  
**P 26**  
P 27  
P 29  
P 34  
P 35  
P 36  
P 37  
P 38



**27 janvier :** Concert du Nouvel An, avec l'orchestre Annéville Jeunesses Musicales de France (71 personnes),  
**4 février :** Repas annuel Salle Emile Gallé à Atton (139 personnes),  
**26 avril :** Jeux éducatifs inter-générationnels à Ville au Val,  
**23 juin :** Voyage à Verdun, très beau spectacle (64 personnes),

**16 juin :** Section gym douce Barbecue à Soléole,



**6 septembre :** Reprise section gym douce (38 personnes), à Soléole,



**26 octobre :** Divertissement lyrique opérette Centre Culturel, à Blénod, suivi d'un goûter (pour 47 adultes et 2 enfants),

**20 novembre :** Taille des arbustes, à Millery,

**26 novembre :** Cirque de Moscou sur Glace, Salle Montrichard, à Pont à Mousson.

### PROJETS DEBUT 2007

**30 janvier :** Assemblée générale du Comité de Gérontologie, Salle de Lesmenils,

**26 janvier :** Concert du Nouvel An, avec l'orchestre d'Annéville, Jeunesses Musicales de France, à Pont à Mousson, Espace Montrichard,

**10 février :** Repas annuel, Salle Couarail à Loisy.



|   |      |
|---|------|
| Le mot du Maire   | P 3  |
| Délibérations du Conseil Municipal  | P 4  |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8  |
| Questions d'eau   | P 9  |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10 |
| Pont à Mousson et son bassin  | P 12 |
| zone économique communautaire   | P 12 |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14 |

|  |             |
|--|-------------|
| Cyber@tton, Saison III                                     | P 23        |
| La Gérontologie  | P 26        |
| <b>Le F.C. ATTON</b>                                       | <b>P 27</b> |
| Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29        |
| Accueil périscolaire                                       | P 34        |
| Le coin des tout petits                                    | P 35        |
| Infos Mairie   | P 36        |
| Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37        |
| Calendrier des manifestations                              | P 38        |

## Le FC-Atton



### **LE BUREAU :**

**Président :** Jean-Louis GEOFFROY Vice-président : **Ghislain ANSMANT**

**Trésorier :** Nicolas VIVIERS Trésorier-adjoint : **Patrick GEOFFROY**

**Secrétaire :** Josiane GEOFFROY Secrétaire-adjoint : **Nathalie GEOFFROY**

### **EFFECTIFS :**

**Seniors :** les deux équipes A et B totalisent 40 licenciés

**Jeunes :** 18 joueurs sont répartis entre les deux équipes de «débutants» et de «poussins»

**Entraîneurs :** Daniel REVERBERI et Michel VIVIERS

**Arbitres :** François BLAISE et Claude HURIOT

### **SAISON 2006-2007**

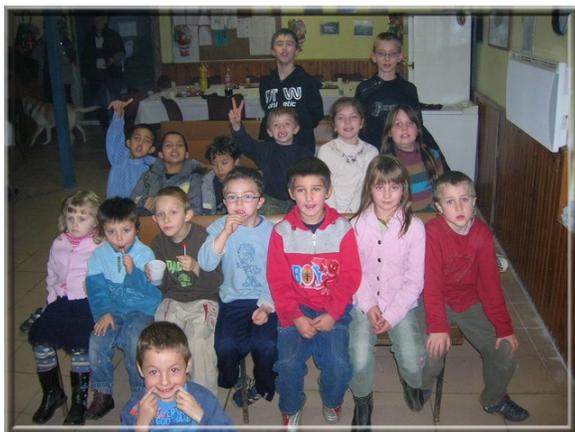
**L**es deux équipes Seniors évoluent dans le championnat du district de Meurthe-Sud. A la fin des matches aller, l'équipe A est 5<sup>e</sup> du groupe A de promotion de première division avec 13 points. L'équipe B est dernière du groupe C de deuxième division avec 1 point.

*Equipe A*



*Equipe B*

**Les débutants** ont participé à 7 plateaux dont un à Atton qui a réuni 12 équipes le 4 novembre. Les poussins après 7 matches sont derniers de leur groupe mais se font plaisir en jouant, l'essentiel n'est-il pas de participer ?



### **Saint-Nicolas des jeunes :**

Pour récompenser les débutants et les poussins de leur assiduité et de leur bonne volonté, le club leur a réservé une petite fête. Samedi 9 décembre dans l'après-midi, ils ont assisté à une projection de dessins animés, puis se sont attablés autour d'un maxi-goûter à la fin duquel, comme Saint-Nicolas était tombé en panne, un responsable du club leur a remis un maxi-sachet de friandises.

Le club remercie tous les dirigeants, les bénévoles, les sponsors et la mairie pour son soutien aussi bien moral que financier.

*Tous les membres du club, vous souhaitent une bonne fin d'année 2006  
et une heureuse nouvelle année 2007.*

### **Prochaines manifestations (voir calendrier en fin de bulletin)**



**A ne pas manquer la Saint Sylvestre du FC-Atton**

*Animée par DJ Fréquence Animation*

*55 €, 30 € pour les - de 10 ans*

**Paiement à l'inscription - Réservation jusqu'au 24 décembre,  
chez Jean Louis GEOFFROY 03 83 82 14 10**



Le mot du maire  
 Délibérations du Conseil municipal  
 Qualité de l'eau distribuée par le réseau  
 Questions d'eau  
 Débat d'orientation pour la détermination  
 du prix de l'eau en 2007, données de base  
 Pont à Mousson et son bassin  
 zone économique communautaire  
 Familles Rurales Association Atton

P 3 Cyber@tton, Saison III  
 P 4 La Géroto logie.  
 P 8 Le F.C. ATTON  
 P 9 **Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images**  
 Accueil périscolaire  
 P 10 Le coin des tout petits  
 Infos Mairie  
 P 12 Les horaires d'ouverture des déchetteries  
 P 14 Calendrier des manifestations

P 23  
 P 26  
 P 27  
**P 29**  
 P 34  
 P 35  
 P 36  
 P 37  
 P 38

## Autres actualités, depuis le dernier

### Atton-Info, en images



FC-Atton : le 18 juin,  
 Challenge René VOIGNY...



Le 20 juin :  
 repas du club «la joie de  
 vivre»...

... le 25 juin et 18 juillet, concours de pétanque... et le 14 juillet, traditionnel méchoui...



... Repas du carrefour des rues de Loisy et  
 Nomeny, le 1<sup>er</sup> juillet,  
 la 1/2 finale de la  
 coupe du monde...

... On a gagné !...



*... Le 7 juillet, remise en peinture de la Mairie...*



*... De nouveau,  
repas du carrefour des rues  
de Loisy et Nomeny,  
le 9 juillet,  
pour soutenir les bleus  
en finale...  
... sans commentaires !...*



*... Le 27 août, Fête patronale, brocante de Familles Rurales, jeu de quilles du FC-Atton  
et exposition de Cyber@tton...*





*... Le 4 septembre, la rentrée... le 10, loto du Comité des fêtes  
et le 11, rénovation de la salle Gaston BART...*



*... Début octobre, Atton, les pieds dans l'eau...*



*... pour le plus grand bonheur de quelques touristes alsaciennes...*



*... Soirée bavaroise du Comité des Fêtes, le 9 octobre...*



*... Le 15 octobre, les brioches de l'amitié  
vendues par le Comité Communal d'Action Sociale...*

*... Le 18 novembre, Familles Rurales et le Comité des Fêtes  
dégustent le Beaujolais nouveau...*



*... Accueil des nouveaux arrivants, le 21 octobre...*



... FC-Atton, le 19 novembre, douze équipes pour un plateau...



... Repas des aînés, le 20 novembre...



... Le Comité Communal d'Action Sociale, le 26 novembre, une belle récolte pour la banque alimentaire...

... Le 27 novembre, la Saint Nicolas...



... Le 2 décembre, Loto du FC-Atton...





|   |      |  |             |
|---|------|--|-------------|
| Le mot du maire   | P 3  | Cyber@tton, Saison III                                     | P 23        |
| Délibérations du Conseil municipal  | P 4  | La Gérontologie.   | P 26        |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8  | Le F.C. ATTON  | P 27        |
| Questions d'eau   | P 9  | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29        |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10 | <b>Accueil périscolaire</b>                                | <b>P 34</b> |
| Pont à Mousson et son bassin  |      | Le coin des tout petits                                    | P 35        |
| zone économique communautaire   | P 12 | Infos Mairie   | P 36        |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14 | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37        |
|   |      | Calendrier des manifestations                              | P 38        |

## Accueil Périscolaire



**N**ous vous rappelons que le R.P.I. du V.A.L. gère directement le fonctionnement administratif et pédagogique de cette mission d'accueil. Le périscolaire se situe dans les locaux de l'école maternelle à Atton, 1 rue des Dames.

Le service offre les prestations suivantes :

- **La restauration du midi est de 11h30 à 13h45 : (le tarif de ce service est fixé à 5,20 €)**

Le repas est préparé par un prestataire local,

La réservation des repas se fera auprès des enseignants avant 9h15.

- **L'accueil du soir est de 16h30 à 18h30** sous la responsabilité d'un personnel qualifié, votre enfant sera pris en charge par la responsable du périscolaire à la sortie de l'école ou du bus scolaire à Atton.

**La garde du soir se déroule en trois temps : (Le tarif de ce service est fixé à 3,00 €)**

- un moment de détente et de calme devant un généreux goûter,
- une période d'aide aux devoirs qui permet aux enfants de rentrer chez eux et de profiter des instants partagés en famille,
- et le meilleur pour la fin, le temps précieux des activités manuelles et des jeux de société

**Ces tarifs s'appliquent dès la rentrée scolaire de septembre 2006.**

En revanche faute de fréquentation suffisante, depuis plusieurs années, et au vu de son coût élevé, l'accueil du matin est supprimé.

**Les inscriptions** se font au bureau du R.P.I. à la mairie d'Atton : **Lundi, Jeudi** de 14h00 à 19h00  
**Mardi, Vendredi** de 8h00 à 11h30

**ATTENTION : Le règlement des différentes prestations décrites ci-dessus sera payable à l'avance.**

N'oubliez pas de renouveler la réservation des repas ou gardes périscolaire régulièrement.

En cas de non renouvellement en temps voulu, la prise en charge de votre enfant aux prestations du périscolaire sera remise en cause.

**Munissez-vous de son carnet de santé et de votre carte CAF.**

**Si votre ou vos enfants participent à la restauration et/ou à la garde périscolaire, il est important de le faire savoir à l'instituteur ou à l'institutrice.**

**N'oubliez pas de renouveler vos prestations régulièrement avant l'échéance.**  
**Les chèques seront à l'ordre du « TRESOR PUBLIC »**

**1 Rue des Dames 54700 ATTON      Tél. : 03.83.82.32.43      Fax : 03.83.81.11.14**  
**Périscolaire : Tél : 03.83.83.15.04 - de 11h30 à 13h45 - de 16h30 à 18h30**



|   |
|---|
| Le mot du maire   |
| Délibérations du Conseil municipal  |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   |
| Questions d'eau   |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base |
| Pont à Mousson et son bassin  |
| zone économique communautaire   |
| Familles Rurales Association Atton  |

|      |  |
|------|--|
| P 3  | Cyber@tton, Saison III                                     |
| P 4  | La Gérontologie.   |
| P 8  | Le F.C. ATTON  |
| P 9  | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images |
| P 10 | Le coin des tout petits                                    |
|      | Infos Mairie   |
| P 12 | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  |
| P 14 | Calendrier des manifestations                              |

|             |
|-------------|
| P 23        |
| P 26        |
| P 27        |
| P 29        |
| P 34        |
| <b>P 35</b> |
| P 36        |
| P 37        |
| P 38        |

## Le coin des tout petits

### Le petit renne

Il était une fois un joli renne qui était mort de froid. Le pauvre petit renne se nommait Rudolf et il avait un joli nez rouge. La mère de Rudolf était décédée car un chasseur l'avait abattue. Rudolf était très peiné de sa malchance, il s'était donc réfugié dans la forêt. De là, le petit renne s'est dit qu'il allait avoir la pleine tranquillité et sans que ses amis lui posent sans arrêt des questions. Il avait besoin d'être seul.

Quelques jours plus tard, un ange descendit du ciel et rejoignit Rudolf. Il lui demanda pourquoi il était seul dans la forêt en plein hiver et surtout pourquoi il pleurait. Rudolf lui dit tout ce qu'il avait dans le coeur et curieusement il se rendit compte que ça lui faisait du bien. Tout en lui racontant tout, il pleurait. L'ange l'écouta avec beaucoup d'attention.

Quand Rudolf eut fini son récit, l'ange lui dit qu'il connaissait un homme qui pourrait l'aider à surmonter sa peine. Et surtout à quitter la forêt glacée. Rudolf, pensant qu'il n'avait rien à perdre accepta de suivre l'ange, du nom de Véronique, qui l'amena chez le Père Noël. Véronique expliqua l'histoire de Rudolf au Père Noël et il accepta de le prendre sous son aile. Il commença par lui donner à manger car Rudolf avait terriblement faim.

Le Père Noël lui présenta ses autres rennes tous dans le même état que lui. Par la suite, le Père Noël lui demanda si il accepterait de tirer son chariot avec ses nouveaux amis. Rudolf accepta sur le champ.



© 2003 Sophie Diet [www.jedessine.com](http://www.jedessine.com)

Le Père Noël remarqua cependant le joli petit nez rouge du renne et se dit que ce serait bien que Rudolf soit le premier renne du chariot du Père Noël.

Depuis ce temps, cela fait déjà plusieurs années, Rudolf devint le renne du Père Noël et dirige fièrement son chariot.

Auteur : Linda



|   |      |  |             |
|---|------|--|-------------|
| Le mot du maire   | P 3  | Cyber@tton, Saison III                                     | P 23        |
| Délibérations du Conseil municipal  | P 4  | La Gérontologie.   | P 26        |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8  | Le F.C. ATTON  | P 27        |
| Questions d'eau   | P 9  | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29        |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10 | Accueil périscolaire                                       | P 34        |
| Pont à Mousson et son bassin  |      | Le coin des tout petits                                    | P 35        |
| zone économique communautaire   | P 12 | <b>Infos Mairie</b>  | <b>P 36</b> |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14 | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37        |
|   |      | Calendrier des manifestations                              | P 38        |

## Infos Mairie

### Horaires d'ouverture :

**LUNDI** : de 14 h 00 à 19 h 00

**MARDI, JEUDI ET VENDREDI** : de 8 h 00 à 12 h 00

**MERCREDI, SAMEDI** : de 9 h 00 à 12 h 00



### Syndicat Mixte de Gestion des Déchetteries et Points tri des Secteurs de Pont à Mousson

#### Règlement intérieur des déchetteries

**L**ors de la séance du 20 septembre 2006, le Conseil syndical a procédé aux modifications suivantes du règlement intérieur des déchetteries de Dieulouard et de Pont-à-Mousson.

#### ARTICLE 4 : DECHETS ACCEPTES

Ils sont composés des catégories suivantes :

- déchets verts (jardinage, tonte),
- déchets encombrants (appareils ménagers),
- ferraille et métaux non ferreux,
- cartons,
- gravats : briques, tuiles, pierres, béton,
- terre,
- huile moteur,
- huile végétale,
- piles,
- batteries,
- peintures et solvants (à l'exclusion des artisans et commerçants),
- bouteilles ayant contenu des produits chimiques,
- appareils frigorifiques (réfrigérateurs, congélateurs),
- radiographies médicales,
- papier (revues, journaux, magazines),
- verre.

#### ARTICLE 6 : LIMITATION DE L'ACCES AUX DECHETTERIES

Sont admis sur les sites les particuliers, les artisans et les commerçants des communes du Syndicat Mixte, ainsi que les dites communes. Toute autre personne publique ou privée sera refusée, sauf autorisation particulière.

Les artisans et commerçants ne sont pas autorisés à déposer des déchets en dehors des horaires spécifiés à l'article 3.2.

Les dits usagers peuvent utiliser les véhicules suivants en semaine :

- véhicules légers (voiture),
- véhicules légers attelés d'une remorque,
- véhicules utilitaires d'un PTAC maximum de 3,5 t, non attelés.

L'accès des déchetteries étant limité aux seuls véhicules de moins d'1,80 m le week-end, les apports ne peuvent excéder 2 m<sup>3</sup>, par jour, par usager.





Le mot du maire  
 Délibérations du Conseil municipal  
 Qualité de l'eau distribuée par le réseau  
 Questions d'eau  
 Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base  
 Pont à Mousson et son bassin  
 zone économique communautaire  
 Familles Rurales Association Atton

P 3 Cyber@tton, Saison III  
 P 4 La Gérontologie.  
 P 8 Le F.C. ATTON  
 P 9 Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images  
 P 10 Accueil périscolaire  
 Le coin des tout petits  
 Infos Mairie  
 P 12 **Les horaires d'ouverture des déchetteries**  
 P 14 Calendrier des manifestations

P 23  
 P 26  
 P 27  
 P 29  
 P 34  
 P 35  
 P 36  
**P 37**  
 P 38



## Les horaires d'ouverture des déchetteries :



### PARTICULIERS A compter du 1<sup>er</sup> avril 2005

| DECHETTERIE DE<br>PONT à MOUSSON |  | HORAIRE D'ETE<br>(1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre) | HORAIRE D'HIVER<br>(1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars) |
|----------------------------------|---|--|--|
| Lundi                            |   | 10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30                          | 10h00 - 12h00 et 13h00 -18h00                            |
| Mardi                            |   | <b>Fermé</b>   |  |
| Mercredi, Jeudi, Vendredi        |   | 10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30                          | 10h00 - 12h00 et 13h00 -18h00                            |
| Samedi                           |   | 9h00 - 12 h00 et 14h30-17h30                           | 9h00 -12h00 et 14h30 - 17h30                             |
| Dimanche                         |   | 9h00 - 12h00   | 9h00 - 12h00   |

**FERMETURE LE MARDI ET LES JOURS FERIES**

| DECHETTERIE DE<br>DIEULOUARD |  | HORAIRE D'ETE<br>(1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre) | HORAIRE D'HIVER<br>(1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars) |
|------------------------------|---|--|--|
| Lundi, Mardi, Mercredi       |   | 10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30                          | 10h00 -12h00 et 13h00-18h00                              |
| Jeudi                        |   | <b>Fermé</b>   |  |
| Vendredi                     |   | 10h00 - 12h00 et 14h30 -19h30                          | 10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00                           |
| Samedi                       |   | 9h00 - 12 h00 et 14h30-17h30                           | 9h00 - 12h00 et 14h30 - 17h30                            |
| Dimanche                     |   | 9h00 - 12h00   | 9h00 - 12h00   |

**FERMETURE LE JEUDI ET LES JOURS FERIES**

### ARTISANS ET COMMERCIAUX Nouveaux horaires, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005

| DECHETTERIE DE<br>PONT à MOUSSON | HORAIRE D'ETE<br>(1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre) | HORAIRE D'HIVER<br>(1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars) |
|----------------------------------|--|--|
| Lundi, Mardi, Mercredi           | 11h00 - 12h00  | 11h00 - 12h00  |

**FERMETURE LES JOURS FERIES**

| DECHETTERIE DE<br>DIEULOUARD | HORAIRE D'ETE<br>(1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre) | HORAIRE D'HIVER<br>(1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars) |
|------------------------------|--|--|
| Lundi, Mardi, Mercredi       | 11h00 - 12h00  | 11h00 - 12h00  |

**FERMETURE LES JOURS FERIES**

### TARIFS

|   |   |
|---|---|
| DIB (Déchets Industriels Banals), Déchets Verts, Carton | 25 € / 1 m <sup>3</sup> <b>Tickets verts</b>  |
| Gravats   | 40 € / 1 m <sup>3</sup> <b>Tickets rouges</b> |

#### Points de vente des tickets :

- le Syndicat Mixte qui siège en Mairie de Pagny sur Moselle,
- la Mairie de Pont à Mousson,
- la Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch.

Syndicat Mixte de Gestion des Déchetteries et Points Tri des Secteurs de Pont à Mousson

1 Rue des Aulnois, 54530 Pagny sur Moselle Tel : 03.83.81.59.58

Des sacs jaunes destinés à la collecte sélective des déchets sont disponibles en mairie (aux jours et heures d'ouverture) dès lors que votre stock personnel est épuisé.



|   |      |  |             |
|---|------|--|-------------|
| Le mot du maire   | P 3  | Cyber@tton, Saison III                                     | P 23        |
| Délibérations du Conseil municipal  | P 4  | La Géro ntologie.  | P 26        |
| Qualité de l'eau distribuée par le réseau   | P 8  | Le F.C. ATTON  | P 27        |
| Questions d'eau   | P 9  | Autres actualités, depuis le dernier Atton-Info, en images | P 29        |
| Débat d'orientation pour la détermination du prix de l'eau en 2007, données de base | P 10 | Accueil périscolaire                                       | P 34        |
| Pont à Mousson et son bassin  | P 10 | Le coin des tout petits                                    | P 35        |
| zone économique communautaire   | P 12 | Infos Mairie   | P 36        |
| Familles Rurales Association Atton  | P 14 | Les horaires d'ouverture des déchetteries                  | P 37        |
|   |      | <b>Calendrier des manifestations</b>                       | <b>P 38</b> |

## Calendrier des manifestations.

### 2006 :

**Samedi 30 décembre** : Recensement des maisons les plus illuminées, par la Commission des maisons décorées

**Dimanche 31 décembre** : Football-club : Réveillon du Nouvel An

### 2007 :

**Dimanche 7 janvier** : Municipalité : Voeux du Maire

**En janvier** : Football-club : Concours de belote en équipes tournantes

**Samedi 17 février** : Familles Rurales : Repas dansant de la Saint-Valentin

**Dimanche 11 mars** : Club «La Joie De Vivre», Loto

**Du 2 au 6 avril** : Familles Rurales : Centre de loisirs

**En mai** : Football-club : Challenge René Voigny

**En juin** : Football-club : Assemblée générale

**Jeudi 21 juin** : Municipalité et associations : Fête de la musique et repas du village, rue des Dames

**Samedi 23 juin** : Football-club : 35 ans du club, match de gala, remise de médailles

**Du 4 au 27 juillet** : Familles Rurales : Centre de loisirs

**Dimanche 8 juillet** : Football-club : Concours de pétanque

**Samedi 14 juillet** : Football-club : Méchoui

**Dimanche 5 août** : Football-club : Concours de pétanque

**Mercredi 15 août** : Football-club : Marché campagnard

**Dimanche 19 août** : Football-club : Challenge Damien Boffin

**Du 25 au 27 août** : Municipalité et associations : Fête patronale, concours de quilles

**Dimanche 26 août** : Familles Rurales : 12<sup>e</sup> brocante

Cyber@tton: concours de Tuning PC, jeux en réseau

**Samedi 29 septembre** : Comité des fêtes : Loto

**Samedi 27 octobre** : Familles Rurales : Défilé d'Halloween

**Dimanche 18 novembre** : Comité des fêtes : Repas des Anciens

**Dimanche 25 novembre** : Comité des fêtes : Spectacle de la Saint-Nicolas

**Lundi 26 novembre** : Familles Rurales : Assemblée Générale

**Samedi 8 décembre** : Football-club : Loto

**Lundi 31 décembre** : Football-club : Réveillon de la Saint-Sylvestre



**Nota** : sorties publicitaires en Janvier ou février et en juin (spectacle à Kirwillers 32 €/pers), organisée part le Club «La Joie De Vivre» (dates précisées ultérieurement).